

SASU AT2S
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 250 RUE COMPAGNIE STEPHANE
38420 LE VERSOUD
500 179 106 RCS GRENOBLE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 DECEMBRE 2023**

*L'an deux mille vingt-trois, le 15 décembre, à 18 heures,
Au siège social à 38420 LE VERSOUD,*

Le soussigné Monsieur ERIC IMBURCHIA, associé unique de la société SASU AT2S, au capital de 15000 euros,

A pris les décisions suivantes concernant l'ordre du jour ci-après :

- Changement d'objet social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide de procéder au changement d'objet social par adjonction des nouvelles activités suivantes :

- *La prestation de prises de vue aérienne par drone pour des réalisations publicitaire, artistique ou une surveillance.*
- *La vente de prestation de services diverses dans le nettoyage aériens par drones de tous type de surface, toiture entreprises, maisons individuelles, panneaux solaires, façades, etc...*
- *La vente, la réparation de drone aux professionnels et aux particuliers.*

DEUXIEME DECISION

En conséquence de l'adoption de la première décision précédente, l'Associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

Article 2 – Objet

La société a pour objet, en France et dans tous les pays :

- *La vente de prestation de services diverses dans le domaine du soudage ou tout autre domaine qui pourrait s'y rattacher.*

Ei

- *La vente la réparation, la maintenance de tous matériels neuf et d'occasion se rapportant au soudage ainsi que la vente ou prestation comme par exemple la formation sur les matériels ou la fourniture de consommables. Ces prestations et vente s'adressent aux professionnels et de l'industrie et de la carrosserie ainsi qu'à toute personne ou structures utilisant les matériels ou prestations se rapportant au soudage.*
- *La prestation de prises de vue aérienne par drone pour des réalisations publicitaire, artistique ou une surveillance.*
- *La vente de prestation de services diverses dans le nettoyage aériens par drones de tous type de surface, toiture entreprises, maisons individuelles, panneaux solaires, façades, etc...*
- *La vente, la réparation de drone aux professionnels et aux particuliers.*

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé le présent procès-verbal.

M. Eric IMBURCHIA

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.